

Image not found or type unknown



Compagnon hospitalisé et paiement?

Par **laurarose**, le **02/02/2010** à **16:19**

Bonjour,
Mon compagnon est hospitalisé depuis dimanche après-midi dans une clinique privée, comme il n'avait pas de mutuelle mais juste la sécurité sociale je lui ai payer trois jours d'hospitalisations (ticket modérateur je crois).
Je souhaiterais savoir tout d'abord si le dimanche compte? ensuite au cas ou cela arriverais s'ils peuvent m'envoyer des dépassements d'honoraires à mon nom? et si je dois les payer? (car nous ne sommes ni marié, ni pacsé, de plus je l'avais fais pour le dépanner pour qu'il puisse être opéré, pas pour payer ses dettes)
Je vous remercie de vos réponses. bonne journée